



Téléphone : 03.87.06.40.20
Télécopie : 03.87.06.84.80
Courriel : mairiestlouisbitche@wanadoo.fr

Portable du maire : 06.45.75.44.87

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le règlement départemental sanitaire prévoit que le ramonage des cheminées particulières doit être assuré au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.

Pour vous faciliter les démarches, la municipalité propose à nouveau, à toute personne désirant faire effectuer le ramonage de sa cheminée, de s'inscrire sur une liste déposée en mairie, **avant le mercredi 10 novembre 2010**. Le ramonage sera effectué, à compter de cette date par l'entreprise BOISSIER, de Niederbronn-les-Bains, au prix de 25,00 € par cheminée.



COLLECTE OBJETS ENCOMBRANTS

**La prochaine collecte des objets encombrants
aura lieu dans notre localité
Le jeudi 09 décembre 2010**



DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DE SAINT LOUIS

Une mission d'étude a été confiée par Hermès International et la cristallerie de Saint Louis à l'agence [kryzalid] Architecture & Design pour la réalisation d'un diagnostic patrimonial de la cristallerie locale. Ce diagnostic permettra d'élaborer un programme d'actions pour préserver, sauvegarder et valoriser notre patrimoine afin d'assurer le développement de Saint-Louis-lès-Bitche.

Pour la première partie de sa mission, l'agence [kryzalid] fait appel entre autres aux habitants du village pour leur communiquer et prêter toutes les informations relatives à la vie et l'histoire de notre village et de sa manufacture. Les informations souhaitées concernent tant la commune (ses paysages, sa faune, sa flore, ses jardins, sa vie sociale...) que le domaine de la manufacture (sa cristallerie, ses savoir faire, son histoire depuis sa création...). Les éléments prêtés peuvent l'être sous forme de photographies, dessins, peintures, cartes postales, plans, revues, livres, vidéos.....

Si vous souhaitez participer à la constitution de ce fond documentaire, prêter vos documents et en connaître les modalités, contactez la mairie au 03.87.06.40.20 (courriel : mairiestlouisbitche@wanadoo.fr) qui transmettra à l'agence [kryzalid]

Sacs de tri

Il est rappelé que, pour les éventuels compléments de sacs en cours de semestre, une permanence hebdomadaire a lieu à la salle de jeux du bâtiment scolaire, **tous les samedis de 10 heures à 11 heures.**

**Toutes les actualités sur le village sont sur
<http://saintlouislesbitche.info>**